



TERMES DE REFERENCE - DRAFT

Titre	Expert (e) National (e) pour la conduite de l'Evaluation à Mi-Parcours (EMP) du Projet d'Appui aux Femmes dans l'Agriculture et le Développement Durable (PAF/AGRIFED)
Durée de la mission	Trois mois – 35 Jours ouvrés
Lieu	Dakar
Type de contrat	Special Service Agreement (SSA)
Supervision	Equipe de Gestion de l'Evaluation

I. CONTEXTE ET DESCRIPTION DE L'INTERVENTION

L'équilibre macro-économique du Sénégal est fortement lié à l'agriculture qui est également la principale source d'emploi. Le secteur agricole sénégalais fait en effet vivre près de 755 532 ménages agricoles. La main d'œuvre évoluant dans l'agriculture représente 53% de la population active et génère 16% du PIB en moyenne.

Le riz est une denrée hautement stratégique pour le Sénégal. Chaque année, le pays consomme 1,2 millions de tonnes de riz et en importe 75%. Les conséquences sont une contribution à hauteur 16% du déficit de la balance commerciale du aux importations de riz en 2014, malgré le potentiel de production locale. Le Sénégal comprend en effet deux zones rizicoles à haut potentiel que sont :

- La zone Nord appelée vallée et le Delta du fleuve Sénégal, où se développe une riziculture irriguée récente depuis l'avènement des grands barrages de Diama (Sénégal) et Manantali (Mali) ;
- La zone pluviale (Sud, Sud-Est et Centre) qui est une zone de riziculture traditionnelle tournée vers l'autoconsommation ;
- La zone des Niayes grâce à son climat et la richesse de son sol est une zone géographique du nord-ouest du Sénégal, constituée de dunes et de dépressions propices à la riziculture.

Avec plus de 90 kg par an, le Sénégal affiche un des ratios de consommation de riz par habitant le plus important d'Afrique. La forte demande sur le marché local du riz combinée au soutien politique actif en vue d'une autosuffisance du riz au Sénégal en 2017 font du riz une filière stratégique pouvant effectivement contribuer à l'autonomisation des femmes.

Toutefois, les femmes restent confrontées à plusieurs contraintes qui limitent leur contribution au développement du secteur agricole :

- L'accès et la sécurité foncière ;
- L'accès aux financements ;
- L'accès aux facteurs de production et aux services de vulgarisation ;
- L'accès aux marchés ;
- Les conséquences des changements climatiques.

Partant de ces contraintes exacerbées par le contexte de changement climatique au Sénégal, initié par ONU Femmes Sénégal, le projet « Accès des femmes à la terre et aux ressources productives pour une agriculture résiliente au changement climatique¹ » propose une approche intégrée d'accompagnement en vue de lever les goulots d'étranglement et contribuer à une autonomisation réelle des femmes agricultrices.

Dans sa conception, le projet a été prévu pour une phase initiale de cinq (05) ans dans les régions du Sénégal à fort potentiel agricole comme Saint-Louis, Kolda, Tambacounda, Ziguinchor ainsi que la zone des Niayes. Le projet vise à l'horizon 2023 à autonomiser 30.000 agricultrices sénégalaises et à renforcer leur résilience face aux changements climatiques. Une limitation des bénéficiaires pour la phase initiale permettra de baser une seconde phase sur des résultats probants pour une montée en puissance du programme.

Ainsi, dans le cadre de cette phase initiale, le Projet d'Appui aux Femmes dans l'Agriculture et le Développement Durable (PAF/AGRIFED) a été développé avec pour objectif, à l'horizon 2021, d'autonomiser 10 000 agricultrices sénégalaises et renforcer leur résilience face aux changements climatiques dans la région de Saint-Louis et dans le Sud du Sénégal.

Le projet est articulé autour des quatre axes ci-dessous :

¹ Également dénommé Projet d'Appui aux Femmes dans l'Agriculture et le Développement Durable (PAF/AGRIFED)

- **Axe 1 : Accès et sécurisation des terres affectées aux agricultrices**
- **Axe 2 : Appui au renforcement de la productivité des agricultrices et de leur résilience face aux changements climatiques**
- **Axe 3 : Mise en place de facilités de financement pour le soutien aux filières porteuses**
- **Axe 4 : Soutien aux coopératives en vue de permettre aux femmes l'accès aux activités à valeur ajoutée et débouchés porteurs**

Financé par BNP Paribas pour un montant total de 1,800,000 USD (2018-2021), les activités du projet ont réellement débuté en Mars 2019, après son lancement officiel et la tenue d'un atelier de planification conjointe, pour une période de trois (03) ans.

De façon spécifique, les objectifs de chaque composante étaient libellés comme suit :

- **Résultat 1** : L'accès et la sécurité foncière des femmes sont renforcés
- **Résultat 2** : La productivité des agricultrices à travers l'innovation et l'accès aux nouvelles technologies est renforcée de manière durable
- **Résultat 3** : Accroissement de l'accès au financement pour les agricultrices
- **Résultat 4** : Accès aux activités à valeur ajoutée et accès aux marchés

La situation sanitaire actuelle au Sénégal relative à la pandémie Covid-19 a eu un impact sur la mise en œuvre du projet PAF/AGRIFED. Le présent exercice devra permettre d'explorer les effets de cette pandémie sur les résultats de l'intervention.

A ce jour, quatre (04) principaux partenaires ont été sélectionnés par ONU Femmes pour contribuer à la mise en œuvre des 4 axes ci-dessus. Il s'agit de :

- L'Agence Régionale de Développement (ARD) de Saint-Louis ;
- La Société Nationale d'Aménagement et d'Exploitation des Terres du Delta du fleuve Sénégal et des vallées du fleuve Sénégal et de la Falémé (SAED) ;
- L'Agence de Développement et d'Encadrement des Petites et Moyennes Entreprises (ADEPME) ;
- Le Réseau des Femmes Agricultrices du Nord (REFA²N).

II. PROPOS ET OBJECTIFS DE L'ÉVALUATION

Au sein d'ONU Femmes, les évaluations ont pour rôles et objectifs de : i) renforcer la redevabilité; ii) éclairer la prise de décision et; iii) contribuer à l'apprentissage des meilleurs moyens de parvenir à l'autonomisation des femmes et à l'égalité des sexes en lien avec le mandat - normatif, opérationnel et coordination - d'ONU Femmes.

La présente évaluation mi-parcours (EMP) revêt un caractère informatif. Elle permettra d'édifier les bailleurs de fonds, les partenaires de mise en œuvre, les bénéficiaires, le management d'ONU Femmes, l'équipe de gestion du projet, etc. sur les finalités du programme. Elle s'intéressera aux produits, aux résultats et permettra de répondre aux questions classiques d'une évaluation.

Avec un focus mis sur la période allant du début du projet AGRIFED (Janvier 2019³) à ce jour, l'EMP aura pour buts de :

- Évaluer et valider l'efficacité de la stratégie et l'approche de gestion du projet ;
- Évaluer les progrès notés, sur la base du statut des indicateurs et des rapports de suivi, dans

² Principal bénéficiaire de PAF/AGRIFED, ce réseau organisé autour de plus de 10 000 femmes agricultrices est également partenaire de mise en œuvre du projet.

³ Missions de prospection tenues à partir de Janvier 2019

- la mise en œuvre de l'intervention à ce jour ;
- Faire des propositions pour améliorer les performances du projet et identifier les domaines qui nécessitent une attention particulière pour atteindre les résultats escomptés ;
- Identifier les bonnes pratiques, les défis et les leçons apprises pour alimenter et renforcer la dynamique de gestion du projet pour la période restante et pour les futures interventions du même type ;
- Identifier les principales forces et faiblesses du projet et identifiez les actions correctives qui doivent être prises, y inclus, si nécessaire, à travers la reconstitution de la théorie du changement du projet ;
- Proposer une Théorie du Changement (TDC) applicable au contexte de PAF/AGRIFED Sénégal en articulation à la TDC du programme phare "Climate Smart Agriculture" ;
- Examiner la stratégie et les risques pour la durabilité au-delà de la période de mise en œuvre actuelle de l'intervention.

Par ailleurs, le projet PAF/AGRIFED contribue à l'atteinte du résultat programmatique DRF 2 - Autonomisation Economique des Femmes plan de de travail annuel (PTA) d'ONU femmes Sénégal. Ainsi, la présente EMP permettra d'estimer la contribution réelle de PAF/AGRIFED à l'atteinte des indicateurs de suivi du PTA.

III. ÉTENDUE ET LIMITES DE L'ÉVALUATION

En termes d'étendue, l'EMP portera sur les quatre axes de PAF/AGRIFED ci-dessous :

- **L'accès et la sécurité foncière** des femmes agricultrices sont renforcés ;
- La **productivité** des agricultrices à travers l'**innovation** et l'**accès aux nouvelles technologies** est renforcée de manière durable ;
- Croissance de l'**accès au financement** pour les agricultrices ;
- **Accès aux marchés** et aux **activités à valeur ajoutée**.

La couverture géographique :

Sur la période considérée, PAF / AGRIFED a été exécuté par ONU Femmes en priorité dans la **région Nord du Sénégal**. Les produits issus de la mise en œuvre du programme seront visités dans le cadre de la présente étude. Il s'agit des sites de production, de transformation, de stockage et de commercialisation. Cependant, la phase de collecte de données à partir d'interviews pourra être clairement définie sur la base d'un échantillonnage.

IV. QUESTIONS QUI GUIDERONT L'ÉVALUATION

L'EMP devra permettre de réaliser des analyses concernant la **pertinence** de PAF/AGRIFED, son **efficacité**, son **efficience**, sa **durabilité**, son **approche basée sur les résultats (GAR)**, sa **prise en compte du genre et des Droits Humains** et de l'**inclusion du handicap**.

L'effet de la COVID-19 devra également être pris en compte dans le cadre de la présente évaluation.

Ainsi, l'expertise externe recherchée pour mener à bien cet exercice, devra être guidée par les **principales questions d'évaluation** ci-après qui pourront faire l'objet d'amendement par ladite expertise.

Critères	Questions
Pertinence : La pertinence du projet repose sur la mesure selon laquelle les objectifs envisagés par le projet (4 effets / outcomes et 11 produits /	<ul style="list-style-type: none"> • Dans quelle mesure le choix des activités du projet est-il lié aux problèmes de Genre identifiés dans le contexte programmatique de ce projet ?

<p>outputs) sont en adéquation avec les problèmes identifiés, les besoins réels et priorités des groupes cibles et bénéficiaires en tenant compte de l'évolution du contexte physique, politique, économique, social, environnemental et institutionnel.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Le choix des partenaires est-il pertinent à la situation des femmes et des groupes marginalisés ? • Est-ce que les cibles identifiées sont les plus pertinentes? • Les besoins et les problèmes identifiés au départ sont-ils restés les mêmes au cours de la mise en œuvre du projet ou ont-ils connu une évolution ? En cas d'évolution de ces derniers, quelle a été la capacité de réactivité du projet face aux changements et émergence d'autres besoins et priorités ? • Les activités et les résultats du projet sont – ils compatibles avec les objectifs nationaux et la réalisation de ces objectifs ? • La conception du projet est-elle articulée dans une structure cohérente ?
<p>Efficacité Le critère efficacité établit une comparaison entre les objectifs fixés au départ et les résultats atteints.</p> <p>Il s'agira d'analyser dans quelle mesure les 11 produits / outputs de PAF/AGRIFED ont été atteints ou sont sur le point d'être réalisés.</p> <p>L'intérêt étant de mesurer les écarts et de pouvoir les analyser.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Est-ce que les stratégies et les partenaires de mise en œuvre ont été de nature à permettre l'atteinte des résultats ? • Dans quelle mesure la stratégie de partenariat a-t-elle influencé l'efficacité du projet : y a-t-il eu une synergie avec les autres interventions sur le terrain ? • Y a-t-il eu un lien entre les activités de chaque partenaire de mise en œuvre pour de meilleurs changements induits par le projet ? • Des résultats satisfaisants ont-ils été atteints par rapport aux objectifs fixés ? Quelles sont les causes de la réalisation et de la non réalisation des résultats escomptés ? • Dans quelle mesure les changements ou les progrès réalisés peuvent-ils être attribués au projet ? • Dans quelle mesure les ressources et les risques ont-ils été gérés pour atteindre les résultats ? • Un système de gestion axé sur les résultats (GAR) a-t-il été établi et mis en œuvre en lien avec le système GAR du Bureau pays ? • Quelles sont les retombées de l'intervention - prévues et imprévues, positives et négatives - y compris les effets sociaux, économiques, environnementaux ? • Les populations cibles du projet ont-elles réellement bénéficié des changements apportés par le projet ? Dans quelle mesure ces bénéficiaires ont-ils participés à la mise en œuvre ou à tout autre étape du cycle du projet?

<p>Efficienc</p> <p>L'efficienc concerne la manière dont les ressources / intrants (ressources financières, partenariats développés, expertise, temps, etc.) sont converties de façon rationnelle en résultats.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Le projet a-t-il utilisé les ressources (financière, humaine, technique) de la manière la plus économe possible pour atteindre ses objectifs ? • Le projet a-t-il été mis en œuvre de la manière la plus optimale par rapport aux alternatives ? • Les mécanismes de coordination et d'appui mis en place par ONU Femmes pour la mise en œuvre du projet ont-ils permis de promouvoir l'utilisation efficace des ressources financières et humaines ? Les niveau - régional, national et local (le cas échéant) - seront à considérer ici. • Quelles peuvent être les propositions de stratégies plus efficaces pour une utilisation davantage optimale des ressources ?
<p>La durabilité</p> <p>Y a-t-il des dispositions prises pour assurer la continuité des acquis du projet PAF/AGRIFED après la fin du projet en 2021 ?</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Dans quelle mesure les partenaires de mise en œuvre ont-ils été engagés et formés tant sur le plan technique que sur le plan opérationnel pour assurer la continuité et mettre à l'échelle les activités du projet ? • Dans quelle mesure est-il possible de procéder à un passage à l'échelle des stratégies et résultats du projet ? • Les activités du projet sont-elles intégrées aux pratiques des institutions partenaires locales et nationales ? • Quelle est la probabilité que les avantages du projet soient maintenus sur le long terme après que le projet soit terminé.
<p>Evaluabilité</p> <p>Dans quelle mesure les indicateurs du projet sont-ils susceptibles de produire des informations utiles pour mesurer les résultats, la disponibilité des indicateurs pour une évaluation finale significative ?</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Des indicateurs (SMART) pour mesurer les progrès et les résultats sont-ils disponibles ? • Existe-t-il un système de suivi pour collecter et systématiser les informations avec des responsabilités, des sources et une périodicité définie ? • Y a-t-il des indicateurs / des valeurs de référence qui nécessitent des informations supplémentaires ? Quel est le coût probable de ces données
<p>Prise en compte du genre et des Droits Humains</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Dans quelle mesure les principes de genre et de droits humains ont-ils été intégrés dans les objectifs et les processus du projet ? • Quelles ont été les contraintes ou avantages (par exemple politiques, pratiques, bureaucratiques, etc.) pour le traitement des problèmes de genre et DH lors de la mise en œuvre? Quels efforts ont été déployés pour surmonter les difficultés ? • Les processus et activités mis en œuvre lors de l'intervention ont-ils été exempts de discrimination de la part de toutes les parties

	prenantes ?
Inclusion du handicap	<ul style="list-style-type: none"> • Les personnes handicapées, ont-elles été impliquées dans la conception et la mise en œuvre du projet ? • Y a-t-il des personnes handicapées parmi les bénéficiaires du programme ? • Quelles sont les barrières auxquelles les personnes handicapées ont dû faire face ?

V. APPROCHE METHODOLOGIQUE PROPOSEE

L'évaluation sera menée en conformité avec les lignes directrices d'évaluation d'ONU Femmes et les normes du Groupe des Nations Unies pour l'Évaluation (GNUE), en particulier celles qui prescrivent l'intégration de la perspective des droits de l'homme et de l'égalité des sexes dans l'approche et le processus de l'évaluation. Le / La Consultant(e) sélectionné(e) devra exploiter et se suivre le Manuel de Gestion des Évaluations Sensibles au Genre d'ONU Femmes disponible [ici](#). La méthodologie de cette évaluation devra aussi assurer l'inclusion du handicap, en ligne avec la [Stratégie de Nations Unies pour l'inclusion du handicap](#).

La situation sanitaire actuelle au Sénégal relative à la pandémie Covid-19, demande une adaptation du processus d'évaluation pour assurer la conformité avec les règlements en vigueur au Sénégal et les mesures de prévention mise en place par les autorités. L'équipe d'évaluation pourra utiliser des méthodes adaptées à cette situation.

Le / La Consultant(e) sélectionné(e) utilisera une méthode combinant des approches quantitatives et qualitatives incluant une revue documentaire, et une collecte des données primaires, par exemple à travers des entretiens avec les personnes ressources clé, et des visites sur site avant la phase analyse et reporting. Le processus d'évaluation sera pleinement participatif de la phase de planification à l'étape du rapport final. Les détails sur la méthodologie seront développés par le / la Consultant(e) sélectionné(e) dans un rapport initial et partagés avec l'Équipe de Gestion de l'évaluation et au Groupe de Référence⁴ pour avis et approbation.

Sur la base d'un mapping détaillé des parties prenantes de PAF/AGRIFED, le / la Consultant(e) devra identifier et proposer les personnes ressources à interviewer, suivant la nature de l'interview et la fiabilité des réponses recherchées.

L'EMP devant être participative ; le / la Consultant(e) devra développer des outils et des méthodes de collecte qualitatives tenant compte et adaptés aux spécificités des bénéficiaires (les femmes agricultrices du milieu rural). Aussi, la méthodologie sera conçue de manière à garantir une haute qualité des données collectées sans qu'il n'ait une influence de l'environnement extérieur sur la qualité des informations collectées.

VI. CALENDRIER ET PRODUITS ATTENDUS

⁴ Un **Groupe de Référence** de l'Evaluation sera mis en place pour : i) faciliter la participation des acteurs clés à toutes les phases de l'EMP ; ii) susciter une prise de conscience des différents besoins d'informations et ; iii) disséminer les résultats de l'évaluation.

La présente mission de consultation nationale est prévue sur une durée de **35 jours** à compter de la signature du contrat et devrait permettre de produire sept (07) livrables.

Le / La Consultant(e) ne pourra débiter la phase suivante (N) qu'après approbation du / des livrables considérés pour la phase précédente (N-1) du Comité de Gestion de l'Évaluation.

Les livrables attendus sont présentés dans le tableau ci-dessous :

(1) Phase de démarrage – préparation (10 W-D)

Tâches	Nombre de jours	Livrables
Prise de contact / échanges avec l'équipe de gestion de l'évaluation (ONU Femmes) et le Groupe de Référence	10	<p>(1) Le rapport de démarrage / de conception initial soumis et approuvé par le Comité de Gestion de l'Évaluation : détaillant la compréhension par le / la consultant(e) de ce qui est évalué et pourquoi.</p> <p>Ce rapport devra également montrer comment chaque question d'évaluation sera abordée au moyen de méthodes proposées ; des sources de données proposées ; et les procédures de collecte de données.</p> <p>Le projet de rapport de démarrage doit par ailleurs inclure une proposition de calendrier des tâches, activités et livrables.</p>
Collecte et Revue documentaire		
Rédaction du rapport de conception initiale, qui décrit l'approche méthodologique de l'évaluation, et les outils de collecte et d'analyse de données		

(2) Phase de Collecte de données – Terrain (10 W-D)

Tâches	Nombre de jours	Livrables
<p>Réaliser des visites sur site dans les zones cibles de PAF/AGRIFED terrain (enquête, focus-group, informateurs clé, etc.).</p> <p>A noter que le plan de mission sur site devra être proposée dans le rapport de démarrage puis discuter et valider par l'Équipe de Gestion de l'Évaluation basée à ONU Femmes.</p>	10	(2) Atelier Présentation des constats préliminaires (power point)

(3) Phase d'Analyse de données, Synthèse et Reporting (15 W-D)

Tâches	Nombre de jours	Livrables
Classification, systématisation, contrôle de qualité et analyse des données ; et interprétation des premiers résultats	5	<p>(3) Projet de rapport final de l'EMP soumis et en ligne avec les standards GERAAS.</p> <p>Présentation PPT détaillant la méthodologie et les résultats et recommandations clés de l'EMP</p>
Rédaction du premier draft du rapport de l'EMP intégrant les résultats et recommandations clés	5	

Présentation du draft 1 de rapport de l'EMP au Groupe de référence et à l'Equipe de Gestion de l'Evaluation	2	(4) Le rapport d'évaluation final aura pris en compte tous les commentaires reçus du Groupe de Référence et du Comité de Direction et sera rédigé en langue française. Tous les outils de collecte et autres outils / documents pertinents développés pendant l'exercice d'EMP seront mis dans la partie annexe du rapport.
Prise en compte des observations du Groupe de Référence et de l'Equipe de Gestion de l'EMP et rédaction du rapport final de l'EMP	3	

Les paiements seront effectués comme suit :

- 20% du paiement total à la soumission du rapport de démarrage ;
- 5% du paiement total à la soumission du PPT et de la tenue de l'Atelier Présentation des constats préliminaires;
- 35% du paiement total à la livraison du pré-rapport ;
- 40% du paiement total à la livraison du rapport final d'évaluation ;

N.B.: Tout paiement est subordonné à la soumission des livrables et à leur approbation par le Groupe de Gestion de l'Evaluation. L'approbation sera faite sur la base des standards de qualité GERAAS (cf. Annexe 1 pour plus de détails 1).

Un rapport est réputé "final" lorsque le Groupe de Gestion de l'Évaluation estime qu'il reflète les suggestions d'amélioration.

VII. ADMINISTRATION DU PROCESSUS D'ÉVALUATION

Le / la Consultant (e) retenu (e) pour cette évaluation à mi-parcours, en aura l'entière responsabilité de sa bonne conduite. Selon les procédures internes ONU Femmes de gestion de performances de travaux liés aux Évaluations, le / la Consultant (e) sera sous placé(e) sous la supervision de deux groupes de travail que sont :

(1) Le Groupe de Référence :

Le groupe de référence est majoritairement constitué de personnes autres que le staff d'ONU femmes Sénégal. Ce groupe renforcera le caractère indépendant de l'évaluation et apportera des contributions techniques, depuis la validation des TDRs jusqu'au dépôt du rapport final.

Il est constitué des membres du Comité du Pilotage du Projet :

- **BNP Paribas / BICIS ;**
- **Ministère de la Femme, de la Famille, du Genre et de la Protection des Enfants ;**
- **Ministère de l'Agriculture et de l'Équipement Rural ;**
- **Ministère de l'Élevage et des Productions Animales;**
- **Ministère des Collectivités territoriales, du Développement et de l'Aménagement des Territoires ;**
- **La Délégation à l'Entreprenariat Rapide des Femmes et des Jeunes (DER/FJ) ;**
- **Les agences sœurs du Système des Nations Unies (FAO, PAM) ;**

- **Les partenaires de mise en œuvre :**
 - **ADEPME;**
 - **SAED ;**
 - **ARD Saint-Louis ;**
 - **REFAN.**
- **ONU Femmes**

(2) L'Équipe de Gestion de l'évaluation :

Constitué d'une partie du staff d'ONU Femmes Sénégal et WCARO, ce groupe sera chargé de la gestion de l'évaluation, à ce titre, il organisera le processus de recrutement du / de la consultant (e) et fournira les données et informations nécessaires à l'équipe de l'évaluation. Il apportera toute l'assistance technique relative à la compréhension du programme par le / la Consultant(e). Le Groupe de Gestion est en charge d'assurer la qualité des livrables de l'évaluation, et de leur approbation.

Le groupe de gestion proposé serait composé des membres ci-après :

- **La Chargée de Projet « Autonomisation Économique des Femmes » ONU Femmes Sénégal ;**
- **Le Spécialiste Régional en Evaluation ONU Femmes WCARO ;**
- **L'Analyste Régionale en Evaluation ONU Femmes WCARO ;**
- **L'Analyste Business Support, Suivi et Reporting ONU Femmes Sénégal.**

Ainsi, le consultant prendra conseil auprès de ces groupes, pour toute question pouvant entraîner une modification des contenus des TDRs ou des démarches collégalement adoptées.

VIII. BUDGET INDICATIF DE L'ÉVALUATION

La somme allouée à l'évaluation couvrira les honoraires du consultant et tout autre frais encouru en lien avec cet exercice d'EMP (ateliers de restitution, soutien administratif et de secrétariat, photocopies de la documentation, voyages, etc.). Un Budget détaillé sera développé à cet effet.

IX. COMPÉTENCES REQUISES ET QUALIFICATIONS

L'évaluation à mi-parcours sera conduite par **un (e) consultant (e) national (e)** disposant les qualifications ci-dessous :

- Disposer d'un diplôme de Bac + 5 à Doctorat en Science Economiques ou dans une discipline connexe à celle-ci (Développement international, Droits de l'Homme, Etudes en Genre, Sciences Sociales, Statistiques, Agroéconomie, etc...) ;
- Avoir au moins 10 années d'expérience pertinente dans la conduite d'évaluation de projets et programmes de développement ;
- Avoir de l'expérience en analyse genre et agriculture résiliente aux changements climatiques ;
- Familiarité avec la gestion des évaluations sensibles au genre
- Avoir une bonne connaissance de l'économie familiale et du secteur informel ;

- Avoir déjà conduit des évaluations similaires ;
- Avoir une bonne connaissance en analyse de la pauvreté en particulier le secteur informel ;
- Disposer d'une excellente maîtrise de la communication écrite et parlée en Français et capacités professionnelles en Anglais ;
- Avoir une expérience en étude de filière et l'analyse des chaînes de valeurs
- Avoir une expérience de travail dans les régions d'intervention du programme ;
- Aisance dans la communication en Wolof et/ou Pular considérée comme un atout.

X. CODE DE CONDUITE (ÉTHIQUE)

ONU Femmes et les autres agences des Nations Unies ont élaboré des principes directeurs stricts sur l'éthique et le comportement des évaluateurs.

Ces codes de conduite font intégralement partie du contrat avec le consultant. Quelques exemples de comportement éthique dans la pratique :

- Le respect de la dignité et de la diversité ;
- Le droit à l'autodétermination ;
- Une représentation équitable ;
- Le respect des codes déontologiques relatifs aux groupes vulnérables (par exemple, l'éthique de la recherche impliquant des jeunes enfants ou des groupes vulnérables) ;
- La Réparation ;
- La confidentialité ;
- Eviter d'infliger des dommages.

XI. SOURCES D'INFORMATION DISPONIBLES

Le consultant sélectionné pour l'évaluation du programme aura accès aux documents ci-dessous :

- ✓ Le document de programme proposé aux bailleurs pour financement et approuvé en interne par le Comité de Revue et d'Approbation des Projets ONU Femmes (PAC) ;
- ✓ Les rapports d'étape des partenaires de mise en œuvre ;
- ✓ Les rapports internes et externes du projet ;
- ✓ Les PVs de réunions du COPIL ;
- ✓ Le Cadre des ressources et des résultats ;
- ✓ Les PTA 2019, 2020 ;
- ✓ Le Cadre de Suivi et Evaluation ;
- ✓ La note stratégique d'ONU FEMMES Sénégal (2019 – 2022).

Annexe 1 UN Women GERAAS evaluation quality assessment checklist

Guidance on the UN Women Global Evaluation Reports Assessment and Analysis System (GERAAS) is available at: <https://www.unwomen.org/-/media/headquarters/attachments/sections/about%20us/evaluation/evaluation-geraas-guidance-en.pdf?la=en&vs=408>

Annexe 2 UN Women Evaluation Consultants Agreement Form

UN Women Evaluation Consultants Agreement Form: <http://gate.unwomen.org/>

UNEG Ethical Guidelines and Code of Conduct for Evaluation in the UN system <http://www.uneval.org/document/detail/100>

Annexe 3 UNEG Norms and Standards for evaluation

UNEG Norms: UNEG website <http://unevaluation.org/document/detail/21>

UNEG Standards: UNEG website http://unevaluation.org/document/detail/22_23

Annexe 4 UN Women Evaluation Handbook

UN Women Independent Evaluation Office website
<http://genderevaluation.unwomen.org/en/evaluation-handbook>

Annexe 5 Resources for data on gender equality and human rights

UN Office of the High Commissioner for Human Rights (OHCHR) – Universal Human Rights Index:
<http://uhri.ohchr.org/en>

UN Statistics – Gender Statistics: <http://genderstats.org/>

UNDP Human Development Report – Gender Inequality Index:
<http://hdr.undp.org/en/content/gender-inequality-index-gii>

World Bank – Gender Equality Data and Statistics: <http://datatopics.worldbank.org/gender/>

Organisation for Economic Co-operation and Development (OECD) Social Institutions and Gender Index: <http://genderindex.org/>

World Economic Forum – Global Gender Gap Report: <http://www.weforum.org/issues/global-gender-gap>

A listing of UN reports, databases and archives relating to gender equality and women’s human rights can be found at: http://www.un.org/womenwatch/directory/statistics_and_indicators_60.htm

Annexe 6 : CANEVAS DE RAPPORT

- I) Titre et page de garde
- II) Résumé
- III) Contexte et but de l'évaluation
- IV) Programme/descriptif de l'objet de l'évaluation et du contexte
- V) Objectifs et champs d'action de l'évaluation
- VI) Méthodologie et limites de l'évaluation
- VII) Constatations
- VIII) Conclusions
- IX) Recommandations
- X) Enseignements tirés

ANNEXES :

- Termes de référence
- Documents consultés
- Liste des institutions interrogées ou consultées et sites visités (sans référence directe aux individus)
- Documents portant par exemple sur les résultats d'analyse, la méthodologie utilisée, la matrice d'évaluation
- Liste des conclusions, constatations et recommandations

ANNEXE 7 : LES CRITERE DE SELECTION DU / DE LA CONSULTANT (E)

- CV du/de la consultant(e) n'excédant pas 4 pages ;
- Les candidats présélectionnés seront invités à soumettre un rapport récent d'évaluation dont le candidat a été le **principal auteur** ;
- Les candidats présélectionnés après l'étape d'analyse du rapport récent seront invités à prendre part à un entretien.